



Liminaire CSAL du 04/12/2024

Monsieur le Président,

Depuis l'ouverture des débats parlementaires sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale 2025, nous sommes assaillis d'annonces toutes plus anti-fonctionnaires et anti-sociales les unes que les autres.

Notre ministre de la fonction publique en est même arrivé à se croire à la tête d'un supermarché en plein *Black Friday* de la casse sociale :

- * - 10 % sur nos indemnités des jours d'arrêt maladie qui ne devraient intervenir qu'au bout de trois jours de carence

- * - Il annonce que 2025 sera aussi une année blanche pour la revalorisation de la valeur du point d'indice.

Quel mépris des fonctionnaires, quelle image renvoyée que celle du fonctionnaire privilégié fainéant !

Les conséquences de ces régressions seraient sans appel sur notre santé et notre porte-monnaie. En effet, ce serait minimum 200 euros de moins pour un agent C qui serait arrêté au minima 3 jours.

Cette perte conséquente de traitement, jamais vue ces trente dernières années, pousserait les collègues malades à se rendre sur leur lieu de travail au détriment de leur santé, quitte à transmettre la maladie au collectif de travail. De telles sanctions financières inciteront les agents malades à faire du présentisme afin d'éviter la perte d'une partie importante de leur traitement.

Alors que le rapport de la DGAFP pointe également une baisse de rémunération entre 2021 et 2022, en euros constants, de 2,3 % dans la Fonction publique d'État, le ministre a décidé de supprimer la GIPA en 2024, dont près de 26 000 agentes et agents de la DGFIP majoritairement de catégorie B et C ont bénéficié en 2023.

Ne nous voilons pas la face ! Dans notre département, des collègues se battent contre la pauvreté quotidiennement. Comment ne pas penser à nos collègues jeunes agents qui se voient attribuer grassement 6 centimes sur leur paie pour ne pas tomber en dessous du SMIC ?

Et faudrait-il accepter que le nombre de collègues dans la pauvreté augmente au nom de l'austérité budgétaire ?! Bien que plus démunis, nos collègues contribuent largement au bon fonctionnement de notre administration. A contrario, pour les plus riches, l'État a ouvert les vannes faisant de la France le pays qui compte le plus de réfugiés milliardaires et millionnaires en Europe, fortunes constituées au détriment de nos finances publiques et conséquemment, à l'intérêt commun. Nous sommes bien placés à la DGFIP pour savoir que les 60 milliards qui manquent à l'équilibre budgétaire correspondent aux baisses de recettes fiscales voulues par Macron. Cette organisation du déficit permet aujourd'hui de légitimer un programme d'austérité généralisé qui va affecter nos services publics, notre modèle social et l'ensemble des travailleurs.

La CGT appelle les agents et être massivement en grève et en manifestation de 5 décembre pour mettre fin à ces attaques !

Nous revendiquons sans délai la hausse du point d'indice de 25 % et son indexation sur l'inflation, le maintien du traitement en cas de maladie, le versement de la GIPA, des recrutements à la hauteur des besoins, et à des carrières linéarisées permettant de terminer avec une rémunération au double de la carrière initiale, l'abandon de tout projet de rémunération individualisée.

La spirale de suppressions de postes, de restructurations incessantes à la DGFIP et à la DRFIP doit être stoppée, les garanties collectives des agents doivent être renforcées.

Pire dans notre direction vous menez avec zèle des réformes qui vont même au-delà des commandes initiées par la Direction Générale.

Ainsi en est-il de la fermeture de l'accueil physique de la trésorerie de Lyon Amendes qui s'inscrit dans un ensemble de mesures qui réduit de fait l'accès des usagers au service public. Le remplacement de notre réseau qualifié et spécialisé par la multiplicité des structures généralistes de type bureau de tabac ou maison France Service n'étant pas en capacité d'apporter les réponses techniques et de droits attendues par les usagers. La CGT est opposée au recul du Service Public et forcement à la fermeture de l'accueil physique. C'est pour le choix inverse, à savoir le renfort de l'accueil et des moyens de la Trésorerie que vous auriez dû nous réunir.

De surcroît les conséquences de ces fermetures suscitent de nombreuses interrogations :

Votre dossier de présentation les occulte.

- Comment gèrerez-vous le déport des problématiques de l'accueil de Lyon Amendes sur les autres sites de réception du département ? Quelles seront les mesures de sécurité que vous envisagez de mettre en place ?

Bien que vous ayez annoncé la fermeture depuis plus d'un an, l'absence d'éléments concrets dans les documents pour la sécurité des agents sur les autres sites illustre la légèreté avec laquelle vous vous êtes saisis de la question.

Face à ces risques la CGT vous demande la mise à disposition de moyens de prévention et d'agents de sécurité sur tous les sites concernés dès le 2 janvier.

De plus un autre site, le SIP de Vénissieux a été déménagé temporairement dans les locaux de Bron. A la NCAE le déport attendu des usagers de Lyon Amendes et du SIP de Vénissieux va rendre la situation de l'ESA plus critique. La CGT vous demande en conséquence des renforts en personnel.

Enfin votre campagne relative aux organigrammes fonctionnels qui transfère une mission d'audit et d'auto-évaluation sur les agents ajoute une charge à ces derniers qui subissent déjà les effets délétères de suppressions d'emplois et de fusions de services. En outre dans cet exercice la menace de sanction participe au maintien de ce climat anxieux. Le management par la peur n'est pas une méthode de pilotage. Pire votre choix va à l'encontre de l'obligation de résultat qui vous incombe en matière de protection de la santé physique et mentale (Article L.4121-1 du Code du travail).

De plus, la course à l'efficacité généralisée qui consiste à faire plus avec moins et entraîne une intensification du travail, est génératrice d'un mal être qui tend à augmenter. Notre constat est corroboré par les résultats de l'observatoire interne dans le Rhône qui met en exergue une inquiétude, une fatigue et un sentiment d'être désabusé pour la majorité des agents. Près d'un tiers des agents indiquent être en situation de stress très élevé.

A ce titre la CGT vous rappelle votre engagement lors du CSAL du 04 juin dernier de mettre en place un plan d'action et vous demande de nous préciser l'échéance à laquelle vous comptez le mettre en place.